

MSA Beauce Cœur de Loire

Mention d'information RGPD N°02/2023

Programme de prévention du mal-être agricole

La MSA Beauce Cœur de Loire met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « programme de prévention du Mal-être agricole » dont la finalité est de détecter, d'orienter, d'évaluer et d'accompagner les assurés sociaux agricoles en situation de mal-être.

Ce traitement a pour objectif de :

- prévenir les situations de mal-être,
- identifier et orienter les personnes en situation de mal-être,
- accompagner ces personnes en lien avec les professionnels concourant à leur prise en charge médicale ainsi que leur accompagnement social, professionnel économique,
- transmettre de manière efficace les données auprès des acteurs identifiés (internes et externes à la MSA),
- assurer le suivi quantitatif et qualitatif des actions menées auprès des cibles identifiées, à la fois en interne et auprès des partenaires externes.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la MSA.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Le NIR
- Les données d'identification
- Les données relatives à la vie personnelle
- Les données relatives à la vie professionnelle.

Les informations relatives au programme de prévention du Mal-être agricole sont conservées par la MSA Beauce Cœur de Loire pendant 2 ans à compter de la date de leur collecte. La MSA est amenée à collecter vos données personnelles indirectement (à partir de la réception de signalement de situation de mal-être par la caisse ou à partir de ses propres bases de données).

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux :

- agents de la MSA Beauce Cœur de Loire, en charge de la gestion administrative des dossiers d'accompagnement dans le cadre du « programme de prévention du Mal-être agricole », individuellement habilités par le Directeur (personnel de la caisse participant à la cellule pluridisciplinaire de prévention – CPA)
- organismes partenaires de la MSA Beauce Cœur de Loire : l'agence régionale de la santé, la cellule « REAGIR » de la chambre d'agriculture, la cellule Agridiff de la DDTM, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), les conseillers départementaux et régionaux.

L'accès aux données de suivi des actions menées, préalablement anonymisées, est réservé au personnel de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)

Conformément aux articles 15 et suivants du règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire ou à son Délégué à la Protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : rgpd.blf@bcl.msa.fr

En cas de difficulté dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)
3, Place de Fontenoy TSA-80715-75334 PARIS CEDEX07